



Front National pour la Défense de la Constitution

Communiqué N°160 :

La Coordination Nationale du FNDC salue l'invitation du conseil de sécurité des Nations Unies adressée aux autorités guinéennes d'agir en toute urgence pour sanctionner les violations des droits de l'Homme commises par les forces de défense et de sécurité lors des manifestations. Le FNDC partage les inquiétudes des Nations Unies sur les restrictions à la liberté d'expression et de réunion par le gouvernement en République de Guinée.

Cette invitation des Nations Unies vient confirmer toutes les allégations de violations des droits de l'Homme, commises par les forces de défense et de sécurité lors des manifestations contre le projet de troisième mandat de M. Alpha Condé, dénoncées par le FNDC et des organisations de défense des droits de l'Homme.

Avec des centaines de personnes tuées, blessées, torturées et emprisonnées pour imposer un troisième mandat illégitime et illégal, le FNDC invite le conseil de sécurité des Nations Unies à sanctionner éventuellement le refus, par le régime totalitaire instauré par Alpha Condé, de rendre justice à des nombreuses victimes des agissements des forces de défense et de sécurité aux ordres de M. Alpha Condé et ses complices.

La Coordination Nationale du FNDC continue à œuvrer pour que les crimes commis par le régime dictatorial de M. Alpha Condé ne restent pas impunis.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons!

Conakry, le 27 Janvier 2021